

Déviations 52/2023

Un aperçu des déviations du **25 décembre 2023** au **31 décembre 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
25/12/2023	LUN	19/19	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
31/12/2023	DIM	25/19,25R	19/25R,19	0605-1116	Vent 180° 15kts max 22kts et prévu d'augmenter. En dehors des limites de vent latéral pour l'utilisation du PRS.
			25/25R	1530-1600	Conditions météorologiques à l'aéroport.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinatairesens une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Pédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National. Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

